

5910
152

Ch Keyser

Ellezelles

ans.

17 août 1932.

Monsieur,

Il est difficile de juger de la valeur d'un tableau sans avoir vu l'oeuvre elle-même. Mais la médiocre photographie que vous me faites parvenir me permet cependant de vous donner quelques indications.

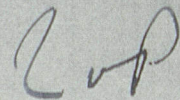
Votre tableau doit être, non pas une copie du Titien, du Caravage ou de Strozzi, mais une copie d'un tableau de Rubens. Je connais moi-même plusieurs copies de ce tableau dont l'original est de Rubens.

L'original perdu présente, comme votre tableau, "le Denier de César" dont une gravure de Vorsterman, faite en 1621, à la demande de Rubens nous conserve la composition identique du maître. A en juger d'après la composition et le coloris des copies, l'original doit avoir été fait dans les premières années qui suivirent l'établissement de Rubens à Anvers. Il existe, à ma connaissance, de ce sujet, quatre tableaux de l'atelier de Rubens et deux copies qui ne sont pas de son atelier. Un des meilleurs tableaux se trouve dans la collection L. Koepf à Berlin; un autre, très bon aussi, dans la collection de M. Sofus Larsen à Hvalstad, près d'Oslo en Norvège.

Croyez, Monsieur, à mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Ch. Keyser,
Ellezelles.



Ellyzelles le 5 - 8 - 1932

à
Monsieur le Conservateur
des musées de peinture
Bruxelles

Monsieur le Conservateur

Je possède une copie ancienne
d'un tableau intitulé, me semble-t-il, "Le denier
de Césaire", dont l'original doit être de l'école
italienne (Vénitien - Caravage ou Strozzi)

Ci-joint photographie de la copie

Auriez-vous, s'il vous plaît, l'obligeance de me
dire, s'il y a possibilité, de qui elle pourrait émaner?

Esperant, Monsieur le Conservateur, que vous
donnerez suite à ma demande, veuillez accepter
l'expression de mon respect et de ma gratitude

Ch. Keyser
Ellyzelles